



Le syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 07 janvier 2020

## *CTL du 07 janvier 2020*

# COMPTE - RENDU

### Ordre du jour :

- 1 – procès verbal de la séance du 2 avril et du 8 juillet 2019 (pour approbation) ;
- 2 – Déclinaison locale du volet emploi et localisation des emplois en Ariège (pour avis) ;
- 3 – Projet de réaménagement du CFP de Foix (pour avis) ;
- 4 – Ponts Naturels de l'année 2020 (pour avis) ;
- 5 – questions diverses .

---

Début de la réunion 14h30, fin 18h10.

**FO DGFIP (3 représentants)**, *Solidaires (1 représentant)* et la *CGT (3 représentants)* étaient présents, la CGT a boycotté la partie « emplois » en quittant la séance.

### 1 - Procès verbaux des séances du 02 avril et 08 juillet 2019 :

**FO DGFIP** a approuvé les procès verbaux.

## **2- Déclinaison et localisation des emplois à la DDFIP Ariège (pour Avis):**

Sans surprise le Projet de loi des Finances 2020 annonce encore une baisse de nos effectifs et fixe à 1500 le nombre d'emplois supprimés à la DGFIP.

La Direction met en avant une baisse des suppressions suite à un changement de méthode qui a bénéficié à certaines petites Directions. **FO DGFIP** rappelle que notre ministère a perdu 22 671 emplois depuis 2010 et que si notre département est moins affecté en 2020 (1 emploi AFIPA supprimé effectif lors d'une éventuelle mutation), son avenir semble compromis au vu des restructurations à venir. De plus, le volume des suppressions pour les exercices 2021 et 2022 a été fixé respectivement à -1800 ETP et -1600 ETP pour l'ensemble de la DGFIP.

**FO DGFIP** vote contre en précisant que même un seul emploi de supprimé est un emploi supprimé de trop.

Le Directeur adjoint nous indique le recrutement de deux emplois handicapés, un agent B et un agent C sans plus de précision sur leurs services d'affectation.

Autre précision, l'emploi de cadre A au SPFE n'a toujours pas été créé cette année impliquant le risque, en cas de départ, de non remplacement.

## **3- Projet de réaménagement du CFP de Foix (pour avis)**

Le Projet de réaménagement se fera en deux phases, une en **2020**, l'autre en **2021**.

La première phase prévoit :

- **Fin janvier 2020**, le **SIE** sera regroupé au 1<sup>er</sup> étage aile est.
- **Février 2020**, aménagement du 2<sup>ème</sup> étage afin d'y implanter le **SPFE**.
- **Mars 2020**, fin des travaux au 2<sup>ème</sup> étage et déménagement du **SPFE**.
- **Avril-Mai 2020** début des travaux au RDC
- **Juin 2020** déménagement du **CDIF** (2<sup>ème</sup> étage)
- **Juillet 2020** déménagement du **SIE** au 2<sup>ème</sup> étage.
- **Août 2020** déménagement du bloc contrôle (**PCR**, **BDV**, **BRC**, **PCE**) au 1<sup>er</sup> étage.

La seconde phase en 2021 prévoit :

Le déménagement de la Paierie Départementale, de la Trésorerie Hospitalière, le réaménagement de la salle de Restauration et pour finir le déménagement des bureaux des représentants du personnel, des services sociaux.....

Plusieurs raisons sont avancées par la Direction pour justifier l'ensemble des travaux et des déménagements des services du CFP de Foix :

- la densification de l'occupation des bâtiments de l'État voulu par la Préfecture ;
- et les restructurations de la DGFIP en Ariège : la création d'un SIE départemental au 01/01/2021, la création d'un éventuel SFACT avec les hospitaliers (suspendu mais pas abandonné selon M. Ordonaud) et enfin le regroupement des personnels des Trésoreries qui fermeront dans le cadre du projet de restructuration du réseau.

**FO DGFIP** se pose la question de l'opportunité d'un projet aussi « ambitieux » selon les propos de M Ordonaud ? Autant d'argent dépensé est-il nécessaire ?

**FO DGFIP** regrette le manque de concertation et de communication avec les agents sur les travaux et la réorganisation du bâtiment.

Nous dénonçons également le peu de temps de réflexion qui est laissé au personnel pour apporter des modifications dans leurs services respectifs.

**FO DGFIP** espère malgré tout que ce projet sera mené à bien dans les meilleures conditions possibles pour les agents et que le résultat apportera à ces derniers une amélioration de leur quotidien dans l'exercice de leurs missions.

**FO DGFIP** sera vigilant sur le bon déroulement des travaux et sur le respect du planning « très optimiste ».

La Direction nous confirme que les agents ne réaliseront pas eux-mêmes le déménagement mais devront guider l'équipe technique et la CID dans leur installation.

Des fermetures au public sont prévues pendant les déménagements mais sans date précise à ce jour.

Enfin, des réflexions ont été menées sur la possibilité d'agrandissement du parking et sur les problèmes de téléphonie qui touchent l'ensemble du département.

**FO DGFIP** vote contre ce projet qui est la matérialisation et la conséquence des restructurations dans le département de l'Ariège.

#### **4- Ponts naturels de l'année 2020 (pour avis):**

En 2020 le calendrier ne propose que deux possibilités :

Le **Vendredi 22 mai**

Le **Lundi 13 juillet**

**FO DGFIP** a voté pour.

#### **5- Questions diverses :**

1. **FO DGFIP** avait demandé précédemment si une synthèse du document stratégique de l'Ariège serait consultable par tous. Le Directeur adjoint nous confirme que le document sera mis en ligne sur Ulysse 09.
2. La Direction nous indique que quatre Maisons France Services sont créées (Tarascon, Ax, Mirepoix et Saint-Girons). Cependant, les permanences des SIP ne seront pas assurées sur Ax et Saint-Girons car il existe des structures impôts sur ces communes. Concernant Mirepoix et Tarascon, les permanences sont repoussées, car aucune organisation n'a encore été arrêtée.

**N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS  
LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

[fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr)

**Fabienne MARTINEZ**  
Représentante titulaire **FO DGFIP**

**Christophe JORGE**  
Représentant titulaire **FO DGFIP**

**Jérôme ROUJAS**  
Représentant titulaire **FO DGFIP**



## BULLETIN D'ADHESION



NOM : ----- PRENOM : -----

GRADE : -----

AFFECTATION : -----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE** de la DGFIP



SYNDICAT NATIONAL DES  
FINANCES PUBLIQUES  
Section de l'ARIEGE

Fait à ----- le -----

(signature)

***66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu***